



Le Prêt Interbibliothèques

Bibliothèque de l'Académie royale de Belgique

Rue Ducale 1 1000 Bruxelles

Tel : +32 2 550 22 40

Tel : +32 2 550 22 38

Fax : +32 2 550 22 41

E-Mail : bibliotheque@academieroyale.be

Lorsqu'un livre (un périodique ou une thèse) n'est pas disponible dans la bibliothèque de l'Académie royale de Belgique, le service du Prêt Interbibliothèques transmet une demande de prêt ou de fourniture de copie à une bibliothèque de recours. Ce service assure également la fourniture de documents (livres et copies) à d'autres institutions belges et étrangères.

Comment procéder

Après avoir vérifié au préalable dans le catalogue "Pallas" et auprès de la bibliothèque, le demandeur remplit de manière lisible un bulletin disponible. Merci de compléter le formulaire SANS ABRÉVIATION et en MAJUSCULES imprimées. Le délai de réception des documents varie, selon les fournisseurs, de 3 à 15 jours. Le demandeur sera averti par téléphone ou par e-mail dès que le document demandé sera disponible. Les photocopies fournies par voie électronique peuvent être envoyées au demandeur sous la forme d'un fichier attaché. Pour bénéficier de ce service, il faut ajouter explicitement cette demande à la requête de document et insérer une adresse électronique. Les prêts et copies obtenus sont payants. Pour les tarifs, voir Règlements et tarifs. Le fait d'introduire une demande implique l'acceptation du règlement et des tarifs qui sont appliqués.

Règlements et tarifs

Les emprunts se font exclusivement de bibliothèque à bibliothèque. Le prêt de l'ouvrage original est la règle. Les exceptions prévues concernent les périodiques, ouvrages de références, ouvrages anciens et précieux. Le prêt est consenti pour une durée fixée par le prêteur, généralement 3 à 4 semaines. L'ouvrage ne peut sortir de l'enceinte de la bibliothèque qui le reçoit en dépôt. Le prêt est payant.

Pour les ouvrages prêtés par des bibliothèques belges, le service réclame 6,20 € par volume si l'ouvrage est acheminé par la navette, 8,00 € par volume s'il est envoyé par la poste.

Pour les livres prêtés par des bibliothèques étrangères, les frais réclamés par volume à l'utilisateur couvrent le montant perçu pour le prêt, augmenté des frais de port. Allemagne : 24,00 € par volume, France : 24,00 € , Grande-Bretagne (British Library) : 33,00 € , Hollande : 24,00 € , Suisse et Italie : 24,00 €.

Le prix du prêt d'ouvrages par les bibliothèques belges est réduit de 50 % pour les Académicien(ne)s. Le prix du prêt d'ouvrages par les bibliothèques étrangères est réduit de 25 % pour les Académicien(ne)s.

Les copies d'articles de périodiques sont soumises aux lois et droits de copyright. Le prix des copies d'articles de périodiques varie selon le fournisseur de la copie :

Pour les copies fournies par les bibliothèques belges, le prix est de 6,20 € pour un maximum de 30 pages si l'article est livré de façon électronique (mail) ou par la navette, et de 7,00 € pour un article envoyé par la poste ; chaque page supplémentaire vaut 0,10 €.

Pour les copies fournies par d'autres sources, le prix est de : Allemagne : 12,00 € (25 pages maximum), sauf Réseau centralisé Jason/Subito (20 bibliothèques) : 6,20 € (maximum 20 pages), 0,10 € par page supplémentaire, France : 10,00 € (10 pages, 1ère tranche) ; 5,00 € (par tranche de 10 pages supplémentaire), sauf Institut National d'Information Scientifique et Technique - INIST : 12,00 € l'article, Grande-Bretagne (Universités et British Library) : 13,50 € l'article, Hollande : 0,50 € par page ; NIWI Amsterdam : 7,50 € , Suisse et Italie : 15,00 € (20 pages maximum), USA : 20,00 € (20 pages maximum), UMI Dissertation Services : 70,00 €.

Le prix des copies fournies par les bibliothèques belges est réduit de 50 % pour les Académicien(ne)s. Le prix des copies fournies par les bibliothèques étrangères est réduit de 25 % pour les Académicien(ne)s.

Pour tout renseignement : bibliotheque@academieroyale.be